



Réunion de rentrée – CM1/CM2 – AS 2015/2016

1. Présentation des adultes:

Enseignants : Mathilde DEBALLON (mardi), Marie-Christine GRANDBARBE (AVS) et Jean LE BORGNE (lundi, jeudi et vendredi)



2. Profil des classes :

13 CM1 et 17 CM2 = 30 au total

20 garçons ; 10 filles

3. Horaires :

8h30 début des cours – 11h45 puis 13h30 à 16h30 – **Attention au respect des horaires.**

Activité Pédagogique Complémentaire : le soir (invitation donnée au fur et à mesure)

Récréation = 15 min



4. Priorité du CM

Au CM, l'accent est mis sur l'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité.

Ensemble, nous devons y veiller tant à la maison qu'à l'école.

Présentation des collègues le jeudi 5 novembre 2015 (20h00 à l'école).

5. Organisation du travail :

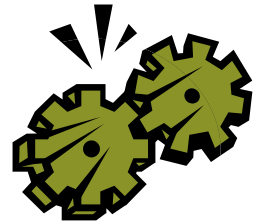
Plan de travail hebdomadaire (début après la Toussaint)

Ateliers, manipulation : inclus dans le plan de travail et au début d'apm.

Temps de vie de classe : temps de conseil utile pour améliorer la vie de la classe

et pour apprendre à être constructif

Rallye orthographe, rallye poésie, rallye B2i et rallye lecture : outil pour progresser à son rythme.



6. Emploi du temps :

Le cours de sport : jeudi matin jusqu'en février

La piscine : mardi apm à partir du 01/03/16.

7. Les outils des enfants :



- Les mémos pour les leçons.

- Le cahier de Plan de Travail (entraînement)

- Le cahier du jour (pour les activités de découverte, la recherche)

- Un classeur pour les matières de découverte (histoire, géographie, sciences, éducation civique), les connaissances des religions ou la pastorale.

- Activity book pour l'anglais,

- Le cahier jaune transporte les circulaires et les informations importantes (à consulter tous les jours !)

- la pochette de leçons

- La pochette pour le travail à finir, le livre de bibliothèque.

- L'agenda : L'enfant doit toujours l'avoir avec lui.

- le cahier de travail du soir

A noter : parfois certaines erreurs nous échappent dans la correction, merci de ne pas nous en tenir rigueur et de rappeler à votre enfant de venir nous les signaler.

8. Les devoirs :

En règle générale, chaque jour : 20 à 30 minutes environ. Une leçon à apprendre ou à revoir ; parfois, un exercice de mathématiques et un de français. En général, ils sont donnés du lundi pour le lundi etc.... Ils ne sont pas obligatoires, mais fortement conseillés. Par contre, il est demandé aux élèves de les noter même s'ils ne comptent pas les faire.

Vous pouvez corriger les exercices. Ils seront parfois corrigés en classe.

A minima, nous vous demandons de vérifier que le travail a été fait (surtout pour ceux qui restent à l'étude)

Les leçons :

Elles sont rassemblées dans 2 mémos (mathématiques et français) qui seront complétés tout au long du cycle. Nous réutiliserons et compléterons les leçons du CE2.

Vous ne devez pas vous contenter qu'il vous les récite par cœur. Il faut aussi que vous lui posiez des questions afin de vérifier s'il a bien compris la leçon et aussi l'aider à réinvestir les mots de vocabulaire (En histoire/géo leur faire mémoriser l'orthographe).

Signature des cahiers :

Vous recevrez chaque week-end ou une semaine sur deux les cahiers de plan de travail. Vous pouvez regarder les exercices non réussis et réviser la leçon avec votre enfant. Durant les vacances, il y aura peu de devoirs mais les classeurs mémoire seront toujours dans les cartables pour d'éventuelles révisions ainsi que le classeur de découverte.

9. Evaluation du travail des enfants:

Comme chaque année, nous avons fait passer des évaluations en ce début d'année afin d'évaluer les compétences des enfants. Les évaluations diagnostiques nous permettront d'élaborer des groupes d'enfants suivis en APC et de préparer des plans de travail adaptés aux besoins de chacun.

Durant l'année il y a trois périodes d'évaluation. Les évaluations sont corrigées puis rendues aux élèves au fur et à mesure. La « notation » est la suivante :

A: acquis B : quelques erreurs C : trop d'erreurs D : non acquis

Chaque contrôle est noté et évalué relativement aux compétences.

10. Discipline et partenariat éducatif :

Le règlement de l'école et de la classe est valable pour tous les enfants et applicable par tous les adultes de l'école.

Lorsqu'un enfant ne respecte pas les règles, une remarque lui est faite et renouvelée si besoin. La troisième fois, une punition peut lui être donnée.



11. Le rôle des parents :

- Vérifier que les devoirs sont faits et signer les documents. (Même pour ceux qui restent à l'étude).
Mais, laissez votre enfant sortir seul ses affaires de son sac et se mettre au travail.
- (faire) vérifier la trousse toutes les semaines.
- Marquer les vêtements et de manière générale tout le matériel.
- De petits travaux de recherche seront donnés de temps en temps. Votre enfant aura besoin de vous.
- Nous ferons des sorties de classe. Nous ferons alors appel aux parents. Les accompagnateurs définitifs seront informés par un mot.
- Les faire dormir beaucoup et tôt ! (Méfiez-vous de la télévision !)

12. Les anniversaires, les goûters

- Les anniversaires seront fêtés avant chaque période de vacances. Les enfants pourront apporter des gâteaux (du commerce, sous vide), des boissons (éventuellement) et des bonbons (un peu).
- Pour les élèves allant à l'étude et aux ateliers, il est possible d'apporter un goûter. Nous faisons appel à votre bon sens pour leur donner des goûters adaptés (quantité raisonnable, fruits plutôt que gâteaux)



13. Les rendez-vous:

En cas de problème, difficulté quelconque ou simplement pour faire le point, n'hésitez pas à utiliser le cahier de correspondance pour demander un rendez-vous ou transmettre un message. Demandez les rendez-vous à l'avance.

14. Parents correspondants :

Les parents élus sont :

CM1 : Mme RENEST

CM2 : Mme RULLIAT

Leurs coordonnées vous seront transmises prochainement.